



La Ville de Marseille et la SAFER lancent un appel à candidature pour le Domaine des Hautes Douces

La Ville de Marseille et la SAFER PACA annoncent le lancement d'un appel à candidatures pour l'installation d'une exploitation agroécologique au le Domaine des Hautes Douces, situé près du village de La Treille (11^e arrondissement).

Cet appel à candidature marque une nouvelle étape dans l'engagement de la Ville de Marseille pour la préservation des terres agricoles et la promotion d'une agriculture durable, en cohérence avec le Projet Agri-Alimentaire Marseillais (PAAM) adopté en février 2024. Il marque une avancée concrète vers une ville plus verte, plus durable et engagée pour la santé et la qualité de vie des Marseillaises et Marseillais.

Un projet au service de l'agriculture durable et du territoire

Acquis par la Ville de Marseille en décembre 2024 pour éviter son urbanisation, ce domaine représente un espace agricole et naturel majeur du territoire marseillais. L'appel à candidatures vise à sélectionner une agricultrice ou un agriculteur chargé de remettre en culture ces terres avec des activités telles que l'oléiculture, l'arboriculture fruitière, la viticulture, le maraîchage ou encore l'apiculture.

Le lauréat bénéficiera d'un bail rural environnemental de 9 ans renouvelable, garantissant une exploitation dans le respect des principes agroécologiques et du terroir méditerranéen.

Laissé depuis 30 ans à l'abandon, le domaine s'est fortement embroussaillé, ainsi dans les prochaines semaines **la Ville de Marseille va réaliser des travaux de défrichement sur les parcelles agricoles pour préparer les terres à leur remise en culture.**

Calendrier et modalités de candidature

7 mars – 23 mars 2025 : Dépôt des candidatures sur le site de la SAFER ([lien ici](#))

Mars – avril 2025 : Visites du site et constitution des dossiers

12 juin 2025 : Sélection du candidat retenu

[Toutes les informations sur l'appel à candidatures](#)